



Accord de Traitement des Données

TABLE DES MATIÈRES

1. Définitions	4
2. Traitement de Données Personnelles de l'Entreprise	5
3. Personnel de Traitement	5
4. Sécurité	5
5. Sous-traitement	6
6. Droits des Personnes Concernées	6
7. Violation de Données à Caractère Personnel	7
8. Analyse d'impact relative à la protection des données et Consultation préalable	7
9. Suppression ou restitution de Données personnelles de l'Entreprise	7
10. Droits d'audit	7
11. Transfert de données	7
12. Conditions Générales	7
13. Droit Applicable	8

Cet Accord de Protection des Données, ci-après dénommé « Accord » fait partie des Conditions Générales de Vente, ci-après dénommées « **Conditions Générales** » entre

Ci-après dénommée « **l'Entreprise** » et

XWiki SAS

4 Rue du Faubourg Poissonnière,

75010 PARIS, France

RCS : Paris B 477 865 281

SIREN : 477865281

Numéro de TVA intra-communautaire : FR69477865281.

Au capital de 37 324,00€

Ci-après dénommé le « **Processeur des données** » ou le « **Processeur** » ;

Qualifiés conjointement en tant que « **Parties** » ;

Cet Accord est une annexe aux Conditions Générales de Vente. Il entre en vigueur dès son intégration au sein des Conditions Générales de Vente, qu'elle soit précisée au sein des Conditions Générales de Vente directement ou par un document annexe. Dès son intégration au sein des Conditions Générales, cet Accord en fera pleinement partie.

Les stipulations de cet Accord font suite à celles des Conditions Générales et doivent les suivre. Les Conditions Générales non définies ici ont la même signification que celles des Conditions Générales de Vente.

CONSIDERANT QUE

(A) L'Entreprise agit en tant que responsable de données, ci-après dénommée « **Responsable** » ;

(B) L'Entreprise souhaite sous-traiter certains Services, définis ci-après, qui impliquent le traitement de certaines données personnelles, à XWiki SAS qui agit en tant que Processeur des données, ci-après dénommée « **Processeur** ».

(C) Les Parties souhaitent implémenter un accord de traitement des données conforme aux demandes du cadre légal en vigueur concernant le traitement de données, notamment le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données).

(D) Les Parties souhaitent expliciter leurs droits et obligations.

IL EST CONVENU CE QUI SUIVIT :

1. Définitions

1.1 Sauf définition contraire, les termes et expressions en majuscules utilisés dans le présent Accord ont la signification suivante :

1.1.1 **"Accord"** signifie le présent Accord de Traitement des Données et toutes ses annexes,

1.1.2 **"Données personnelles de l'Entreprise"** signifie toute donnée personnelle sous-traitée par une prestataire au compte de l'Entreprise en vertu ou en relation avec l'Accord principal,

1.1.3 **"Processeur"** signifie toute personne morale chargée de traiter des données personnelles,

1.1.4 **"Lois de Protection des Données Personnelles"** signifie les lois de protection des données en vigueur au sein de l'Union européenne et, lorsque cela est nécessaire, les lois de protection des données personnelles et de la vie privée d'un État,

1.1.5 **"EEE"** signifie Espace Économique Européen,

1.1.6 **"Lois européennes de Protection des Données Personnelles"** signifie la directive européenne 95/46/EC, et son intégration dans le droit interne de chaque Etat membre et tel que modifié, remplacé ou annulé de temps à autre, y compris par le RGPD et les règlements mettant en œuvre ou complétant le RGPD,

1.1.7 **"RGPD"** signifie le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) ;

1.1.8 **"Transfert de données"** signifie :

1.1.8.1 un transfert de Données Personnelles de l'Entreprise à un Sous-Traitant,

1.1.8.2 un transfert ultérieur de Données Personnelles de l'Entreprise depuis un Sous-traitant et vers un autre Sous-traitant, ou entre deux établissements d'un Sous-traitant, tel que dans chaque situation un tel transfert n'est pas autorisé par les Lois de Protection des Données Personnelles (ou par les stipulations d'accords de traitement des données mis en place pour faire face aux restrictions de transfert de données des lois sur la protection des données) ;

1.1.9 **"Services"** signifie les solutions logicielles et les services de support fournis par l'Entreprise en rapport avec la suite collaborative et de gestion de connaissances fournie par XWiki SAS. Plus d'informations concernant ces offres sont disponibles sur le site web du Sous-traitant.

1.1.10 **"Sous-traitant"** signifie toute personne désignée par le Processeur de données ou en son nom pour traiter les données à caractère personnel au nom de la société dans le cadre de l'accord.

1.2 Les termes, **"Commission"**, **"Contrôleur"**, **"Personne concernée"**, **"État membre"**, **"Donnée personnelle"**, **"Violation de donnée à caractère personnel"**, **"Traitement"** et **"Autorité de contrôle"** ont la même signification que celle au sein du RGPD, et leurs termes apparentés doivent être interprétés en conséquence.

2. Traitement de Données Personnelles de l'Entreprise

2.1 Le Processeur s'engage à :

2.1.1 se conformer à toutes les Lois de Protection des Données personnelles en vigueur dans le cadre du traitement des Données personnelle de l'Entreprise, et

2.1.2 ne pas traiter les Données personnelles de l'Entreprise autrement que selon la documentation de l'Entreprise concernée, ou si cela est requis par la législation de l'Union européenne ou de l'État membre à laquelle le sous-traitant est soumis.

2.2 L'Entreprise instruit le Processeur à traiter les Données personnelles de l'Entreprise.

2.3 Le Processeur est autorisé à traiter, au nom de l'Entreprise, les données personnels nécessaires pour fournir les services.

2.3.1 Type de traitement (Art. 4(2)) : collecte, stockage, récupération, restriction et suppression

2.3.2 Type de données traitées (Art. 4(1,13,14,15)): tout type de données personnelles stockées par le Contrôleur ou les personnes autorisées par le Contrôleur à accéder au support XWiki (y compris, mais sans s'y limiter, les noms, les informations de contact, les données audio et vidéo, etc.). Dans le cas de l'usage des logiciels XWiki ou CrypPad hébergé sur le Cloud de XWiki SAS, le traitement des données personnelles inclut toutes les données stockées sur l'instance du Client. Les données stockées sur l'instance du Client sont uniquement traitées pour fournir et assurer le bon fonctionnement des services.

2.3.3 Catégories de personnes concernées (Art. 4(1)): individus définis par le Contrôleur en contact avec le support XWiki SAS. Dans le cas de l'usage des logiciels XWiki ou CrypPad hébergé sur le Cloud de XWiki SAS, les catégories de personnes concernées incluent également tout utilisateur de l'application XWiki ou CryptPad autorisé par le Contrôleur à accéder à l'application (y compris, mais sans s'y limiter, les employés ou membres de l'organisation du contrôleur, les partenaires de coopération, les fournisseurs ou les clients.)

2.4 Le Responsable du traitement garantit que les données personnelles sont traitées par lui de manière licite conformément à l'Art. 6(1).

3. Personnel de Traitement

Le Processeur s'engage à prendre les mesures nécessaires pour garantir de la fiabilité de chaque employé, agent ou contractant de chaque Processeur contractuel qui pourrait avoir accès aux Données personnelles de l'Entreprise, s'assurant systématiquement que l'accès est strictement limité aux employés ayant le besoin d'en connaître et/ou d'accéder aux Données personnelles de l'Entreprise concernée, de façon strictement nécessaire aux besoins des Conditions Générales, et pour se conformer avec la loi en vigueur dans le cadre de leurs fonctions individuelles auprès du Processeur, en veillant à ce que toutes ces personnes soient soumises à des engagements de confidentialité ou à des obligations professionnelles ou statutaires de confidentialité.

4. Sécurité

4.1 Compte tenu l'état de la technique, les coûts de mise en œuvre ainsi que la nature, la portée, le contexte et les finalités du traitement, ainsi que le risque pour les droits et libertés des personnes physiques, dont la probabilité et la gravité varient, le Processeur s'engage à mettre en œuvre, en ce qui concerne les Données personnelles de l'Entreprise, les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer un niveau de sécurité adapté à ce risque, y compris, le cas échéant, les mesures visées à l'article 32, paragraphe 1, du RGPD.

4.2 Lors de l'évaluation du niveau de sécurité approprié, le Processeur tient particulièrement compte des risques que présente le traitement, notamment en cas de violation de données à caractère personnel.

5. Sous-traitement

5.1 Le Processeur s'engage à ne désigner (ou ne divulguer aucune Donnée personnelle de l'Entreprise à) aucun Sous-traitant, à moins que l'Entreprise ne l'exige ou ne l'autorise.

5.2 En acceptant le présent Accord de Traitement des Données, l'Entreprise consent à la nomination des Sous-traitants suivants :

5.2.1 Premièrement, XWiki SAS sous-traite ses services d'hébergement auprès d'[OVH Private Cloud](#), sur des machines localisées en France métropolitaine, pour fournir ses services d'hébergement.

5.2.2 Deuxièmement, XWiki SAS sous-traite une partie de ses services de développement et de support auprès de XWiki Software SRL, société à responsabilité limitée soumise à la législation roumaine, ayant pour objet de fournir des services de développement et de support au Responsable, conformément à l'accord de niveaux de service des Conditions Générales. Par ailleurs, XWiki Software SRL fournit des services de sauvegarde de données pour les données traitées, sur des serveurs locaux. XWiki Software SRL est localisé à Iasi, en Roumanie.

5.2.3 Enfin, XWiki SAS sous-traite une partie de ses services de support à Ing. Büro Steffen Rehfuß - KnowledgeBase Consulting, entreprise de droit allemand, ayant pour objet la prestation de services de support de niveau 1 et 2 au Responsable, conformément à l'accord de niveaux de service des Conditions Générales. Ing. Büro Steffen Rehfuß - KnowledgeBase Consulting est basé à Gaggenau en Allemagne. Leur numéro de TVA intra-communautaire est DE333796810.

5.3 Chaque sous-traitant a conclu un accord de traitement des données avec le Processeur. Des informations détaillées vis-à-vis du sous-traitement peuvent être fournies au Responsable par XWiki SAS sur simple demande.

6. Droits des Personnes Concernées

6.1 Compte tenu de la nature du traitement, le Processeur aide l'Entreprise en implémentant les mesures techniques et organisationnelles appropriées, dans la mesure du possible, pour l'accomplissement des obligations de l'Entreprise, telles qu'elles sont raisonnablement comprises par l'Entreprise, afin de répondre aux demandes d'exercice un des droits des personnes concernées en vertu des Lois de Protection des Données personnelles.

6.2 Le Processeur s'engage à :

6.2.1 informer l'Entreprise dans les plus brefs délais de toute demande d'une personne concernée en vertu d'une Loi de Protection des Données personnelles vis-à-vis des Données personnelles de l'Entreprise, et

6.2.2 s'assurer qu'il ne répond pas à cette demande, sauf sur instructions documentées de l'Entreprise ou comme l'exigent les Lois applicables auxquelles le Processeur est soumis, auquel cas le Processeur doit, dans la limite admise par les Lois applicables, informer l'Entreprise de cette exigence légale avant que le Processeur ne réponde à la demande.

7. Violation de Données à Caractère Personnel

7.1 Les Parties s'engagent à s'informer mutuellement dans un délai raisonnable de toute information concernant une violation de données personnelles affectant les Données personnelles de l'Entreprise, en fournissant suffisamment d'informations pour permettre à l'Entreprise de remplir un quelconque devoir d'information ou de notification auprès des personnes concernées par la violation de données à caractère personnel, conformément aux Lois de Protection des Données personnelles.

7.2 Le Processeur peut être contacté à l'adresse suivante : privacy@xwiki.com.

7.3 Le Processeur s'engage à coopérer avec l'Entreprise pour prendre les démarches commerciales appropriées, selon les instructions de l'Entreprise, pour contribuer à l'enquête, à l'atténuation et à la réparation de chacune de ces violations de données à caractère personnel.

8. Analyse d'impact relative à la protection des données et Consultation préalable

Le Processeur doit fournir une assistance raisonnable à l'Entreprise pour toute analyse d'impact relative à la protection des données et/ou toute consultation préalable des autorités de contrôle ou d'autres autorités compétentes en matière de confidentialité des données, que l'Entreprise considère comme étant requises par l'article 35 ou 36 du RGPD ou par des dispositions équivalentes de toute autre Loi de Protection des Données personnelles, dans chaque cas uniquement en relation avec le traitement des Données personnelles de l'Entreprise par les Processeurs sous contrat et en tenant compte de la nature du traitement et des informations disponibles pour ces derniers.

9. Suppression ou restitution de Données personnelles de l'Entreprise

9.1 Conformément au présent article, le Processeur doit rapidement, et en tout état de cause dans un délai de 10 jours ouvrables à compter de la date de cessation de tout service impliquant le traitement des Données personnelles de l'Entreprise, ci-après « **Date de cessation** », supprimer et faire supprimer toutes les copies de ces Données personnelles de l'Entreprise.

10. Droits d'audit

10.1 Sur demande de l'Entreprise, le Processeur lui fournit l'ensemble des informations nécessaires pour démontrer la conformité avec le présent Accord. De plus, le Processeur autorise et contribue aux audits, y compris les inspections, par l'Entreprise ou bien un auditeur mandaté par l'Entreprise en lien avec le traitement des Données personnelles de l'Entreprise exercée par un Processeur.

10.2 Les droits d'information et d'audit de l'Entreprise ne s'étendent pas au-delà des dispositions décrites au paragraphe précédent. Le présent Accord ne vient pas conférer des droits d'information et d'audit répondant aux exigences des Lois sur la Protection des Données personnelles.

11. Transfert de données

11.1 Le Processeur ne peut pas transférer ou autoriser le transfert de Données en dehors de l'Union européenne et/ou de l'Espace Economique Européen (EEE) sans l'accord écrit préalable de l'Entreprise. Si des données personnelles traitées par le présent Accord doivent être transférées d'un pays au sein de l'Espace Economique Européen à un pays extérieur à cet Espace, les Parties devront s'assurer que les Données personnelles sont suffisamment protégées. A ces fins, les Parties devront, sauf accord contraire, s'appuyer sur les clauses contractuelles types approuvées par l'UE pour le transfert de Données personnelles.

12. Conditions Générales

12.1 Confidentialité. Les Parties s'engagent à conserver cet Accord et les informations reçues dans le cadre de cet Accord, au sujet de l'autre Partie et de son activité commerciale, confidentielles. De plus les Parties ne peuvent pas utiliser ou révéler ces informations confidentielles sans l'accord écrit préalable de l'autre Partie à l'exception des cas suivants :

- (a) La divulgation de ces informations est légalement obligatoire.
- (b) L'information concernée est déjà présente dans le domaine public.

12.2 Avis. L'ensemble des avis et communications fournis dans le cadre de cet Accord doivent être écrits et remis en main propre, envoyés par voie postale ou par courrier électronique aux adresses communiquées dans l'en-tête du présent Accord, ou à toute autre adresse notifiée par l'une des Parties qui change d'adresse.

13. Droit Applicable

13.1 Le présent Accord et l'ensemble des opérations qui en découlent sont régies et soumises à l'ensemble du droit français en vigueur.

13.2 Pour tout différend relatif à l'interprétation et à l'exécution du présent Accord et de l'ensemble des opérations qui en découlent, les Parties conviennent de régler dans un premiers temps le litige à l'amiable. Tout litige dont le règlement amiable aurait échoué relèvera de la compétence des tribunaux de Paris.

EN FOI DE QUOI, le présent accord est conclu avec effet à la première date indiquée ci-dessous.

XWiki SAS

Signature  _____

Nom: Ludovic Dubost

Poste: Président Directeur Général

Date de Signature: 10/09/2024

Entreprise Responsable

Signature _____

Nom _____

Poste _____

Date de signature _____